

SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

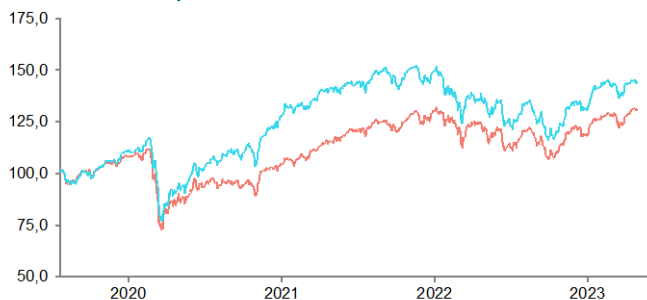
Reporting mensuel au 28 avril 2023



■ Valeur liquidative : 14,47 €

■ Actif net du fonds : 352 118 317 €

■ Évolution de la performance



— SSP - Climate Transition European Equity Fund A — Indice de référence

Le compartiment a fusionné en mai 2022 avec un compartiment (lancé en 2020) du fonds Aviva Investors - Climate Transition European Equity Fund, compartiment dont la performance est reflétée dans ce graphique.

■ Evolution de la performance (%)

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	0,7%	11,0%	5,8%	52,0%	-	-	-
Indice de référence	2,5%	11,3%	7,1%	48,4%	-	-	-
Relatif	-1,8%	-0,4%	-1,2%	3,6%	-	-	-

* Da : début d'année

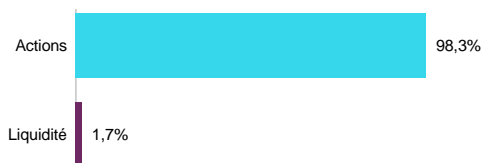
■ Evolution annuelle de la performance (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds	-	-	-	15,9%	16,9%	-12,7%
Indice de référence	-	-	-	-3,3%	25,1%	-9,5%
Relatif	-	-	-	19,2%	-8,2%	-3,2%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	18,00	16,95	-
	Indice	16,28	16,04	-
Max drawdown *	Fonds	-15,22	-23,92	-
	Indice	-13,25	-19,52	-
Délai de recouvrement *	Fonds	99	-	-
	Indice	-	-	-
Ratio de Sharpe *		0,26	0,83	-
Ratio d'information *		-0,27	0,14	-
Tracking error *		4,24	5,67	-

* Source : Six Financial Information

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

15 septembre 2020

Le compartiment a fusionné en mai 2022 avec un du fonds Aviva Investors - Climate Transition European Equity Fund qui avait été lancé le 15 septembre 2020.

■ Date de lancement

15 septembre 2020

■ Forme juridique

SICAV de droit luxembourgeois

■ Catégorisation SFDR

Article 8

■ Libellé de la SICAV

SSP : Single Select Platform

■ Libellé du compartiment

Climate transition European Equity Fund

■ Frais de gestion max TTC

1,5%

■ Devise

EUR (€)

■ Intensité carbone

Fonds	Indice
72,09	114,47

■ Couverture intensité carbone

Fonds	Indice
99,62%	99,87%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds	Indice
8,25	7,90

■ Couverture score ESG

Fonds	Indice
99,62%	99,87%

■ Orientation de gestion

L'objectif de ce compartiment est d'augmenter la valeur de l'investissement de l'actionnaire sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés réputées répondre efficacement au changement climatique. Plus précisément, le compartiment investit dans des actions et des titres liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou exercent la plupart de leurs activités en Europe.

■ Indice de référence

MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

-

■ Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

■ Notation(s)

Six Financial Information



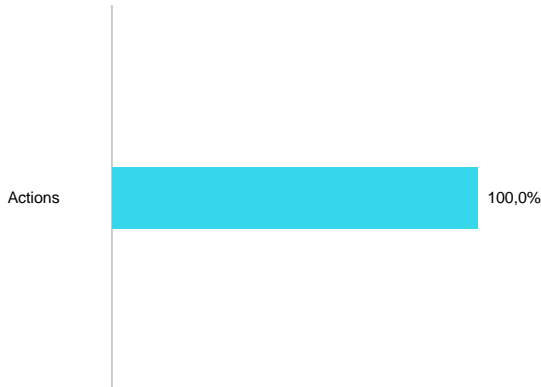
SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

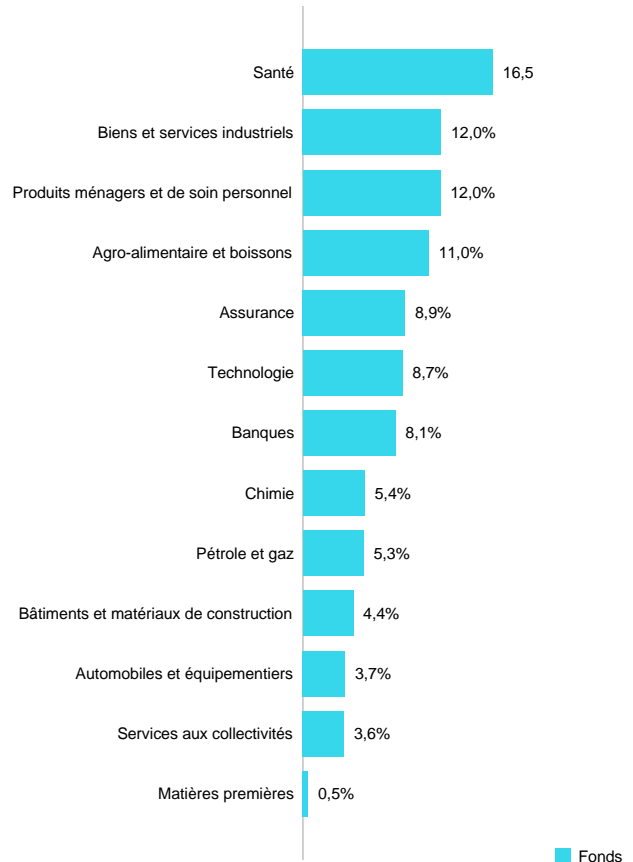
Reporting mensuel au 28 avril 2023



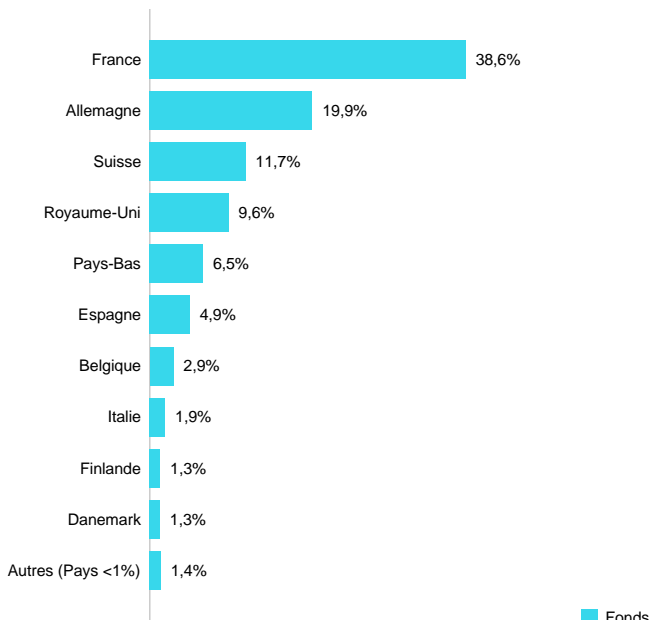
Répartition par type d'actif



Répartition par secteur



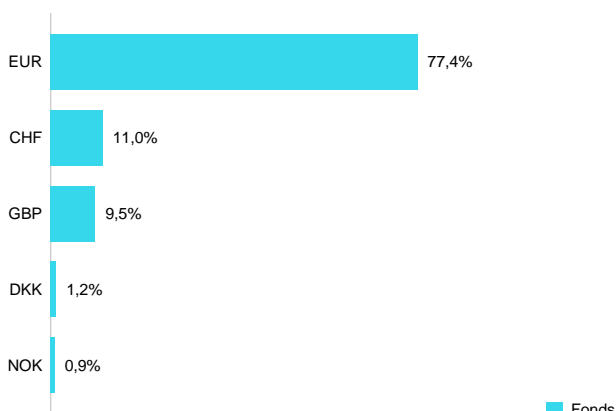
Répartition géographique



Principales positions

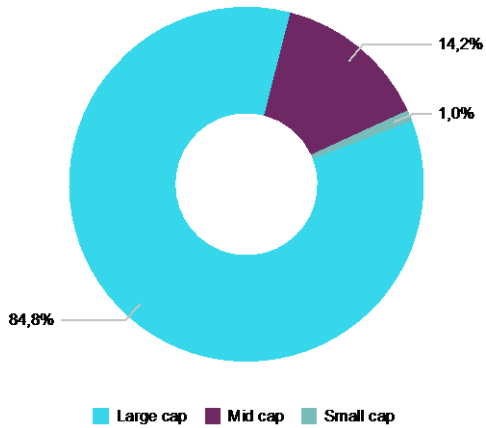
Nom	Pays	Secteur	% Actif
NESTLE SA	Suisse	Agro-alimentaire et boissons	5,5%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	4,4%
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	4,3%
NOVARTIS AG	Suisse	Santé	4,3%
SANOFI SA	France	Santé	4,0%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	3,1%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	3,1%
DANONE SA	France	Agro-alimentaire et boissons	2,6%
AXA SA	France	Assurance	2,5%
ALLIANZ SE	Allemagne	Assurance	2,5%

Répartition par devise



Nombre total de lignes : 60

■ Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

■ Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont poursuivi leur progression au mois d'avril, soutenus par des bonnes nouvelles sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et des résultats d'entreprises globalement meilleurs qu'attendu des deux côtés de l'Atlantique. Le ralentissement plus marqué que prévu de l'inflation en mars aux Etats-Unis renforce le scénario d'une hausse de 25 points de base du taux des fonds fédéraux en mai avant une pause alors que la récession menace et que le secteur bancaire américain montre des signes de faiblesse. En Europe, les statistiques dévoilées au cours du mois, notamment les enquêtes d'activité auprès des directeurs d'achat (PMI), ont plaidé pour un atterrissage en douceur de l'économie, ce qui devrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à prolonger son tour vis alors que l'inflation reste élevée.

Sur la période le fonds a sous performé son indice de référence pénalisé par sa sélection de titres et dans une moindre mesure par son allocation sectorielle. En termes d'allocation sectorielle, la surpondération du secteur de la technologie a été pénalisante. En termes de sélection de titres, elle a été positive au sein des valeurs financières (surpondération d'Unicredit, Crédit Agricole, Prudential, Munich Re et Allianz), des matériaux (surpondération de DSM et Air Liquide) et de la consommation courante (surpondération de L'Oréal, Nestlé et Danone) mais elle a eu un impact négatif au sein des valeurs industrielles (surpondération de Nordex, Nexans et Tomra), des services aux collectivités (surpondération d'Acciona), de la santé (absence de Roche) et de l'énergie (absence de Shell et TotalEnergies, valeurs exclues par le processus d'investissement).

Durant le mois d'avril, nous avons pris des profits sur le sous-secteur des semi-conducteurs (ASML et Infineon) ainsi que sur Prysmian (pour renforcer Nexans), AstraZeneca, Siemens Energy, SAP et UCB. Nous avons également allégé Unicredit et Crédit Agricole pour introduire BNP Paribas. Enfin nous avons acheté Biomérieux, société française de diagnostic.

■ Gestion

Victoria Richard



Frédéric Tassin



SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

Reporting mensuel au 28 avril 2023



Principales caractéristiques

Société de gestion	OFI Lux	Société de gestion par délégation	Ofi Invest Management
Code ISIN	LU1985004537	Conservateur	-
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	18 septembre 2020	Droits d'entrée max	5.0%
Durée de placement min. recommandée	-	Frais de gestion max TTC *	1,5%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	-	Date de clôture exercice	-
Investissement min. ultérieur	-	Commissaire aux comptes	-
Pourcentage d'OPC	-		
Ticker Bloomberg	AICTEAE		
Indice de référence	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)		

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).
Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Contacts

Ofi invest Asset Management : 22, rue Vernier - 75017 Paris

Tel : 01 40 68 17 17

Email : contact.clients.am@ofi-invest.com

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC) en anglais et en français, le prospectus, en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management www.ofi-invest-am.com. Le résumé des droits de l'investisseur ainsi que la politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-lux.com en anglais. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

SSP - Climat Transition European Equity Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois d'OFI Lux Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par sous délégation.

Sources pour toutes les données : Ofi Invest Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Ofi Invest Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.